

Daniel Greysolon Sieur duLhut

Patricia Mougel – Univ. of MN, Mpls

Certains d'entre vous sont probablement allés passer quelques moments au Lac Supérieur cet été et n'auront pas manqué de visiter Duluth. Sur le campus de l'Université du Minnesota se trouve depuis 1965 une statue réalisée par le sculpteur Jacques Lipchitz de l'homme auquel la ville doit son nom: Daniel Greysolon Sieur duLhut. Né en France probablement en 1639 à Saint-Germain-Laval (près de Roanne) DuLhut devient militaire sous Louis XIV. Il vient par deux fois au Québec: en 1672 comme capitaine et en 1674 après avoir été rappelé en France pour lutter dans la guerre avec les Hollandais, cette fois-ci accompagné de son jeune frère Claude Greysolon de la Tourette. Son oncle Jacques Patron s'était déjà établi comme marchand à Montréal quelques années plus tôt.



Le 1er septembre 1678, alors âgé de près de quarante ans, duLhut quitte Montréal pour venir s'installer sur le territoire des Indiens Dakota, à l'ouest du Lac Supérieur. Accompagné de trois Indiens et de sept Français il est à la tête d'une expédition afin d'établir des relations pacifiques parmi les différentes tribus indiennes, et d'empêcher que les tribus ne traitent des pelleteries avec les Anglais. Cette expédition est probablement financée par des hommes d'affaire à la conquête de nouveaux marchés. Cependant duLhut n'a pas d'autorisation pour ce négoce. Les ordonnances royales de 1673 et du 15 avril 1676 limitent en effet la traite des pelleteries avec les Indiens et à cette époque nombreux sont les coureurs de bois, c'est à dire ceux s'engageant dans ce genre d'activité sans autorisation. Faute d'autorisation royale il est fort probable que duLhut avait l'aval du gouverneur Frontenac pour s'engager dans ce voyage.

Ayant passé l'hiver à Sault Ste Marie, le printemps venu duLhut et ses compagnons de voyage continuent leur expédition traversant le Lac Supérieur. Selon la plupart des historiens, duLhut débarque le 27 juin 1679 à Little Portage, Minnesota Point (comme le décrit un tableau de Laurence Rosenkranz, collection de la St. Louis County Historical Society), près du site de l'actuel pont aérien de la ville de Duluth.



[HTTP://RHET5662.CLASS.UMN.EDU/HEROES/IMAGE/SIEUR/SIEUR.JPG](http://RHET5662.CLASS.UMN.EDU/HEROES/IMAGE/SIEUR/SIEUR.JPG)

Le 2 juillet 1679 il arrive au village Sioux à Izatys sur le lac Mille Lacs où il établit la présence française. D'autres cérémonies auront lieu dans les environs pour montrer aux Anglais que ces terres étaient désormais revendiquées par Louis XIV. C'est le 15 septembre 1679 que duLhut organise un grand conseil de différentes tribus indiennes afin d'établir la paix avec les Indiens Dakotas sur le lieu de l'actuelle ville de Duluth.



WWW.PATTYFRASE.COM/IMAGES/AERIAL-BRIDGE.JPG

Au printemps suivant duLhut reprend son voyage. Il a appris des Indiens Sioux qu'une vaste étendue d'eau salée se trouve à une vingtaine de jours de voyage à l'ouest. Il pense découvrir la Mer de l'Ouest, qui s'avérera n'être que le grand lac d'eau salée de l'Utah. DuLhut entreprend de descendre le Mississippi où au cours de l'été 1680 il apprend qu'un groupe de Sioux tient en captivité un missionnaire franciscain de l'ordre des Récollets: le Père Louis Hennepin et deux coureurs de bois: Antoine Auguelle et Michel Accault. Ces derniers, membres d'une expédition de Cavalier Sieur de la Salle, avaient descendu l'Illinois sans de la Salle et avaient remonté le Mississippi alors que de La Salle s'en était retourné à Niagara. Les hommes sont capturés en avril par un groupe de Sioux qui les conduisent au village de Mille Lacs. Abandonnant ses projets de découverte de la grande mer salée, DuLhut part assitôt à leur secours et obtient leur libération.

Déçu du comportement des Sioux à l'égard des Français alors qu'ils venaient juste de conclure un traité avec eux, duLhut décide de ne pas poursuivre son voyage vers l'ouest et il part pour Mackinac avec les prisonniers libérés. Là, il apprend des missionnaires qu'il est accusé d'avoir négocié avec les Indiens. Au printemps 1681 DuLhut décide de partir pour Montréal où il voit que l'intendant Duchesneau l'a en effet accusé de faire partie d'un groupe de coureurs de bois. Il est emprisonné pour violation de l'ordonnance royale de 1676 interdisant d'aller à la traite des pelleteries, alors que Frontenac plaide sa cause auprès de Louis XIV. Cavalier Sieur de la Salle a profité de son absence pour ternir sa réputation. C'est de la Salle qui sera chargé des futures explorations le long du Mississippi. DuLhut est réhabilité peu de temps après, à la suite d'une amnistie royale pour les contrevenants à l'ordonnance de 1676. Il est complètement réhabilité plus tard en France avant de revenir à Montréal.



Plus que ses activités de négoce ce sont les traités de paix conclus entre tribus rivales qui feront la notoriété de duLhut, le diplomate. En 1683 duLhut reprend ses activités de pacification grâce à un mandat de trois ans du gouverneur Febvre de La Barre en vue de pacifier les Iroquois et de resserrer les liens entre les Français et les tribus du nord. Il participe ensuite à l'installation de plusieurs comptoirs de traite notamment Fort la Tourette (du nom de son frère), Fort Detroit. Après avoir quitté Détroit en 1707 DuLhut se retire à Montréal où il meurt en 1710 souffrant de la goutte. Il est enterré dans le cimetière de l'église des Récollets. Il laisse la mémoire d'un honnête homme et d'un officier courageux et loyal. C'est en 1856 que notre ville du Minnesota est nommée Duluth en son honneur, sous cette orthographe anglicisée.

REFERENCES

<http://www.civilization.ca/> (Musée canadien de la civilisation)

Sommer, L. J. (Ed.). (1979). Daniel Greysolon, Sieur duLhut: A Tercentenary Tribute, Duluth, MN: St Louis County Historical Society.

